



COMMUNE DE CHIGNY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Municipalité de Chigny, se conformant aux dispositions légales suivantes :

- la loi sur les routes (LRou 725.01)

ouvre une enquête publique au sujet du projet suivant :

RC67-C-S, en traversée – Route de Morges, route de Vufflens

- **Allègement au bruit routier**

Le dossier peut être consulté au greffe municipal du 8 mars au 7 avril 2024 durant les heures d'ouverture.

Durant ce délai, les remarques ou oppositions éventuelles que le projet pourrait susciter devront être consignées par lettre recommandée adressée à la Municipalité ou directement sur la feuille d'enquête, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

La Municipalité

| Date | Oppositions et observations |
|------|-----------------------------|
| | |